Bertrand Le Gendre

1962 l'année prodigieuse

DENOËL

Extrait de la publication

1962 l'année prodigieuse

Extrait de la publication

Bertrand Le Gendre

1962
l'année prodigieuse

DENOËL

© *Éditions Denoël, 2012.*

Extrait de la publication

La plus glorieuse des « trente glorieuses »

L'Histoire a été injuste avec l'année 1962. Elle a surtout retenu les deux millésimes qui, dans la mémoire des Français, l'encadrent et la masquent : 1958, l'année du retour du général de Gaulle au pouvoir, et 1968, le printemps des baby-boomers. Injustement considérée, 1962 n'a pourtant rien à envier à ses rivales. Les événements dont elle fut le théâtre ont remodelé, voici cinquante ans, la société française en lui fixant de nouveaux horizons. C'est cette année charnière, à l'optimisme contagieux, que ce livre raconte.

Charles de Gaulle, l'homme de 1940, est aussi l'homme de 1962. En octobre, il fait adopter par référendum le principe de l'élection du président de la République au suffrage universel direct, qui structure depuis la vie politique. L'élection présidentielle de 2012 doit tout à cette scénographie fixée il y a un demi-siècle : le dialogue, par-delà les partis, entre un candidat et le peuple souverain.

En juillet 1962, le chef de l'État met fin à cent trente années de présence française en Algérie, ultime fragment d'un empire qui n'est plus. Huit ans auparavant, cette « plus grande France » s'étendait de Hanoi à Dakar. Tournée jusque-là vers l'outre-mer, réduite désormais aux frontières

de l'Hexagone, la France se découvre un nouvel horizon, la construction européenne.

L'Europe, c'est d'abord l'Allemagne, l'ennemi héréditaire, avec laquelle la France scelle en 1962 un pacte d'amitié indéfectible. Le voyage à Paris, au mois de juillet, du chancelier Konrad Adenauer aurait été impensable dix ans plus tôt, les blessures du passé ne cicatrisaient pas. Lorsque de Gaulle lui rend la pareille au mois de septembre outre-Rhin, il est accueilli à chaque étape par des vivats. Le « couple » franco-allemand est né. En janvier 1963, le traité de l'Élysée solennisera cette idylle entre deux nations que tant de guerres ont déchirées.

L'heure est à la paix en Algérie et à la réconciliation avec l'Allemagne. Pour les Français, constamment sur le qui-vive depuis la Libération — la crainte d'un nouvel embrasement n'a pas disparu —, c'est un soulagement. Ils ont pourtant pris peur quand, en octobre 1962, les Américains ont découvert que les Soviétiques déployaient des missiles nucléaires à Cuba, à 170 kilomètres des côtes américaines. Nikita Khrouchtchev a finalement cédé à John Kennedy, il a rapatrié ses ogives. Mais pendant quelques jours le monde a cru à un troisième conflit mondial, atomique celui-là.

Fin de la guerre d'Algérie, accord des deux Grands au bord du gouffre nucléaire… Les Français ont la conviction que plus jamais ils ne renoueront avec les horreurs du passé. Le soldat de métier qu'est de Gaulle observera quelques mois plus tard que pour la première fois « en l'espace d'un quart de siècle » la France n'a pas tiré « un seul coup de canon ».

L'air est plus léger. La croissance économique y est pour beaucoup, qui atteint cette année-là le niveau, jamais égalé

Extrait de la publication

depuis, de 6,8 %. Sans chômage ou presque. La consommation augmente spectaculairement elle aussi, de 7,1 % en 1962. Avare en général de superlatifs, l'OCDE, l'Organisation de coopération et de développement économiques, parle de « miracle français ». Ses experts louent « l'extraordinaire vitalité » de l'économie hexagonale, « d'autant plus remarquable qu'elle semble échapper aux à-coups de la conjoncture ».

Le ressort de cette euphorie communicative, de cette accélération de l'histoire, est démographique. Le baby-boom répand dans la société française une sève bienfaisante. Insouciance de l'instant, confiance en l'avenir… Une nouvelle génération s'affirme qui dicte ses goûts et sa vision du monde — décomplexée, avide de modernité — à ses aînés.

1962, année phare : premier pas en politique d'un inconnu, Georges Pompidou, qui s'installe au mois d'avril à l'hôtel de Matignon ; première collection, sous son nom, d'Yves Saint Laurent ; première traversée transatlantique du paquebot *France* ; premier numéro du mensuel *Salut les copains* ; sortie du premier disque des Beatles ; lancement du premier satellite de communication, Telstar… Que de premières !

Tout au long de l'année, les événements se bousculent sur ce tempo exubérant. Ils charment leurs contemporains et aiguisent leur moral. Plus vite, toujours plus vite, l'horizon est d'azur. Lorsqu'il visite le Salon de l'auto, le 9 octobre, de Gaulle traduit le sentiment général qu'il n'y a pas une minute à perdre : « 160 à l'heure ? Parfait. La vitesse, c'est l'avenir. »

1962 a réinventé la France, tirant un trait sur son passé colonial, métamorphosant la vie politique, bouleversant les

Extrait de la publication

mentalités, rajeunissant le pays. Telle est l'empreinte laissée par cette année prodigieuse, la plus glorieuse des « trente glorieuses ».

1

La prospérité, enfin

Le milliardième Français est né ! Le petit Michel Grumber a vu le jour dans la nuit du 24 au 25 décembre 1962 à Armentières (Nord). Deux mois auparavant, l'animateur Jean Nohain avait lancé un appel à la télévision demandant à toutes les « mamans » qui attendent un bébé pour Noël de lui écrire à la Radiodiffusion-télévision française, la RTF, 107, rue de Grenelle à Paris (7e). Cette nuit-là, il va tirer au sort le nom d'un nouveau-né et lui donner, devant les caméras, des parrains et marraines célèbres, le comédien Claude Dauphin et les quatre speakerines de la télévision, Catherine Langeais, Jacqueline Caurat, Jacqueline Huet et Anne-Marie Peysson.

Le milliardième Français ? Jean Nohain croit savoir que depuis le traité de Verdun (843), date à laquelle on écrivit pour la première fois « France » sur les registres de l'état civil, il est né un milliard de Français ou un nombre approchant. Bienvenue, donc, à ce milliardième bébé, si propice à célébrer le « baby-boom », le renouveau démographique de la France !

Chaque année, se félicite dans *France-Soir* le professeur de médecine Robert Debré, la population française

Extrait de la publication

« augmente de trois cent mille unités environ. Un redressement tel qu'on n'osait l'imaginer ». Et le père de Michel Debré, le Premier ministre, de rappeler qu'à l'époque de Napoléon la population française représentait 16 % de celle de l'Europe contre 8 % seulement en 1962. « Aujourd'hui, se réjouit-il, la France, qui était à l'avant-garde du déclin démographique, est le seul pays européen qui depuis 1946 fasse preuve d'une fécondité accrue. » De fait, le taux de fécondité des couples français est de 2,4 enfants en 1962. Seuls les Pays-Bas font mieux : 2,66. L'Allemagne de l'Ouest est très loin (1,84) et si l'Italie dépasse la France (2,46), la mortalité infantile y est nettement plus élevée.

Les familles de trois ou quatre enfants, sinon plus, ne sont pas rares dans la France de 1962. Le « milliardième Français » dont le père, 22 ans, est soudeur dans une usine de Lille, a déjà deux frères. En ces années de baby-boom, les familles modèles que montrent les publicités comptent souvent trois bambins : un garçon, une fille et un nourrisson. Avec huit cent mille naissances par an et un net excédent des berceaux sur les cercueils, la France se sent jeune et même rajeunir. La société de consommation lui ouvre grand les bras, les mœurs évoluent, elle est à un tournant.

La France de cette année-là, année de recensement de la population, compte 47 422 000 habitants dont 600 000 rapatriés d'Algérie et 2 170 000 étrangers (4,6 %). En cinq ans, depuis 1957, la population de la France a augmenté de 3 363 000 individus. Cette augmentation est nettement supérieure à celle que les démographes enregistreront les cinq années suivantes. D'où le sentiment, justifié, que la France est en plein essor démographique — en plein essor tout court.

L'espérance de vie des Français à la naissance, elle aussi,

s'améliore. Elle est de 67 ans en 1962 pour les hommes et de 73,9 ans pour les femmes.

Les Français vivent plus longtemps, ils sont plus nombreux et pourtant la France manque de bras car l'économie est en plein boom. Autant dire que les immigrés y sont bien accueillis. Fin 1961, Renault a eu besoin de trois mille ouvriers supplémentaires pour faire face aux commandes de R4 dont les ventes ont démarré en flèche. Une mission de recrutement a été envoyée en Bretagne où rares sont ceux qui sont prêts à « monter à la capitale ». Huit cents candidats seulement se sont présentés et, après visite médicale, cent quatre-vingt-treize ont été embauchés.

C'est insuffisant. Aussi la Régie a-t-elle fait appel à des immigrés italiens. Cent quarante-neuf d'entre eux, venus de Milan, débarquent gare de Lyon à Paris le 13 janvier 1962 sous les flashes des photographes. C'est la troisième vague de travailleurs transalpins à être embauchés par Renault depuis décembre 1961. En tout, la Régie a l'intention d'en recruter un millier. Ils font un peu figure de sauveurs car on ne trouve guère d'OS (ouvrier spécialisé, c'est-à-dire sans qualification) dans la région parisienne où le chômage est pratiquement inexistant. Tapis rouge… Les voilà logés à quatre dans des trois-pièces HLM flambant neufs à Ecquevilly (Seine-et-Oise) où, en une journée, l'épicière du village a vendu tout son stock d'huile d'olive.

Cet afflux d'immigrés, s'il est indispensable à l'économie française, divise le gouvernement. Au Conseil des ministres du 7 mai 1963, de Gaulle s'inquiétera : « J'attire votre attention sur un problème qui pourrait devenir sérieux. Il y a eu quarante mille immigrants d'Algérie en avril. C'est presque égal au nombre de bébés nés en France pendant le même mois. J'aimerais qu'il naisse plus de bébés en France

Extrait de la publication

et qu'il vienne moins d'immigrés (…). Je vous demande, monsieur le Premier ministre, d'étudier des parades. » Alain Peyrefitte, ministre de l'Information et chroniqueur de ces années-là, note que « Pompidou ne répond pas » et ajoute : « Je sais qu'il est au contraire favorable à cette immigration, qu'il considère comme nécessaire à l'équilibre du monde du travail. »

Le triangle magique

Au diapason du renouveau démographique, 1962 est une année sans pareille pour l'économie française. Le chômage est bas : 2 % de la population active. S'il est supérieur à ce qu'il a été en 1961 (1,2 %), c'est en raison de l'afflux des rapatriés d'Algérie. En 1963, il retombera à 1,4 %. L'expansion ne se dément pas. La croissance du produit intérieur brut, qui était de 4,8 % en 1961, atteint 6,8 % en 1962. Jamais plus la France ne connaîtra une croissance aussi forte, même si le record de la décennie appartient à l'année 1960 au cours de laquelle elle avait bondi de 7,2 %.

La balance commerciale est en excédent. Et la France a reconstitué ses réserves de change qui atteignent 4 milliards de francs à la fin de 1962. Au mieux de sa forme, l'économie française s'est installée dans un « triangle magique » qui concilie durablement l'expansion économique, la stabilité monétaire interne et l'équilibre extérieur.

Entre autres motifs de satisfaction, la France de 1962 s'enorgueillit de pouvoir rembourser par anticipation les dettes qu'elle a contractées au cours des années noires, ces années d'après-guerre qui sont enfin derrière elle. Valéry Giscard d'Estaing, qui a remplacé Wilfrid Baumgartner

Extrait de la publication

comme ministre des Finances le 18 janvier, raconte : « J'avais dit au général de Gaulle : "Voilà, nous disposons maintenant de réserves de change suffisantes, nous pouvons rembourser toute la dette de guerre", et lui m'avait répondu : "C'est très bien, allez-y et réglez cette affaire." J'ai été reçu par le président Kennedy parce que c'était un geste important — j'ai d'ailleurs conservé les photos où nous sommes tous les deux dans son bureau de la Maison Blanche. »

Le jeudi 12 juillet à 12 h 45, dans son bureau de la rue de Rivoli, Valéry Giscard d'Estaing remet avec fierté au général James Gavin, ambassadeur des États-Unis à Paris, un ordre de virement au Trésor américain de 293 400 000 dollars. Soit le remboursement anticipé des prêts consentis à la France par les États-Unis en 1948, 1950 et 1952, en application, notamment, du plan Marshall (ce plan comportait aussi des dons). Tirant à sa manière, quelques mois plus tard, les leçons de ce geste, de Gaulle jubile : « Penser que nous sommes capables, au bout de quatre ans, de rembourser toutes les dettes de la IVe [République] qui en était accablée ! »

1962 fait ainsi figure d'apogée d'une expansion à la fois continue et vertueuse. Elle est l'année la plus glorieuse des trois décennies de croissance économique ininterrompue que Jean Fourastié a baptisées les « trente glorieuses » (1946-1975). En 1963, une page sera tournée. L'emballement de la machine économique et l'inflation (4,3 % en 1962) obligeront le gouvernement Pompidou à décider d'un plan de « stabilisation » qui freinera ce bel élan.

La grande affaire de 1962, qui met la France sur de nouveaux rails économiques, est la mise en route de la politique agricole commune, la PAC. De Gaulle, qui s'est longtemps

Extrait de la publication

tenu à l'écart de la construction de l'Europe, s'en fait l'infatigable avocat, comme si cette cause était devenue la sienne.

Le 25 mars 1957, alors que le Général se drapait dans une opposition hautaine à la IVe République, six pays ont signé à Rome le traité instituant la Communauté économique européenne : la France, la République fédérale d'Allemagne (RFA), l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Près de deux cents millions d'habitants en 1962.

Une première étape du Marché commun a été franchie sans encombre le 1er janvier 1959 lorsque certains droits de douane sur des produits industriels circulant entre les États membres ont été démantelés. Une seconde étape, qui doit — heureusement pour la France — être décidée à l'unanimité, est prévue le 1er janvier 1962. Comme la première, elle ne porte que sur les droits de douane applicables aux produits industriels. Mais de Gaulle ne l'entend pas ainsi. En échange, il réclame un accord sur l'agriculture qui répartirait entre les Six le poids des aides que chaque pays verse à ses paysans. Ce serait tout bénéfice pour la France dont les agriculteurs sont plus nombreux qu'ailleurs et davantage subventionnés.

La PAC n'existe pour l'heure que sur le papier. À la conférence de Stresa, sur le lac Majeur, en juillet 1958, les Six ont esquissé ses contours mais n'ont pas fixé de date pour son entrée en application. De Gaulle, lui, est décidé à presser le mouvement. Il ne veut pas du *statu quo*, qui profite surtout à la RFA. Favorables à un abaissement continu des droits de douane industriels, les Allemands ont pris la mauvaise habitude d'acheter à l'extérieur de la Communauté les denrées alimentaires dont ils manquent, à des cours inférieurs aux prix européens. En un mot, Paris reproche aux Allemands de jouer sur les deux tableaux en inondant les Six

Extrait de la publication

de leurs machines-outils tout en refusant de consommer du porc breton et des bananes martiniquaises. Pour de Gaulle, c'est donnant donnant.

Les négociations sur la future politique agricole commune se sont ouvertes à Bruxelles le 15 septembre 1961. Elles sont censées aboutir le 31 décembre mais dix jours avant l'échéance, alors que les ministres de l'Agriculture des Six s'épuisent dans de vaines discussions, rien n'est acquis. Pour sauver les apparences, on décide alors d'« arrêter la pendule », c'est-à-dire de faire comme si, à partir du 31 décembre 1961 à minuit, le temps ne s'écoulait plus. Ainsi la date butoir sera respectée… Ce premier « marathon » agricole de l'histoire de l'Europe est resté dans les mémoires, il sera suivi d'une longue série. Les ultimes discussions ont commencé à 21 h 30 le samedi 13 janvier 1962 et se sont terminées sur le succès tant attendu le dimanche à 4 h 30. L'Europe agricole est née !

Les journaux s'enthousiasment. Jamais la construction européenne, désormais bien partie, ne suscitera un tel engouement qu'en ce mois de janvier 1962. *Sud-Ouest* cite Jacques Chaban-Delmas, maire de Bordeaux et président (UNR, gaulliste) de l'Assemblée nationale, qui considère que la date du 14 janvier 1962 a « des chances sérieuses » d'entrer dans l'histoire. *France-Soir* adopte le même registre : « Ainsi le rêve, le vieux rêve de Victor Hugo et d'Aristide Briand qui croyaient en une Europe unie en attendant les États-Unis d'Europe, ce rêve se réalise sous nos yeux. » L'hebdomadaire *Le Nouveau Candide* parle de « la deuxième libération de l'Europe » et ajoute : « Le Marché commun devient un géant avec lequel l'Amérique doit désormais compter. »

Les négociations les plus âpres ont opposé les Français

Extrait de la publication

aux Allemands et il a fallu l'arbitrage personnel du chancelier Adenauer pour lever les derniers obstacles. Mais le résultat est là, que les Français découvrent en ouvrant leurs journaux le lundi matin. L'accord institue un prix unique applicable à de nombreux produits agricoles afin de faciliter leur circulation d'un pays à l'autre. Des droits de douane dissuasifs pèseront sur les importations pour protéger les agriculteurs européens des productions bon marché venues de l'extérieur. Enfin un Fonds d'orientation et de garantie agricole est créé. Alimenté par des taxes, ce FEOGA a pour objet de soutenir les cours lorsque la surproduction menace. Il servira aussi à financer la modernisation des exploitations.

Les mois qui ont précédé l'adoption de cette politique agricole commune ont été agités. Effrayés par les conséquences de leur entrée de plain-pied dans le Marché commun, les agriculteurs ont barré des routes et attaqué des sous-préfectures. S'ils représentent encore 20,31 % de la population active en 1962 et contribuent à hauteur de 8 % au produit national brut (PNB), leur nombre s'amenuise. Surtout, la — trop — petite exploitation domine.

Au congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), à Paris, le 28 février 1962, Edgard Pisani, le ministre de l'Agriculture, l'a constaté sans ménagement : seules 1,6 million à 1,7 million d'exploitations sur les 2 millions existantes sont économiquement viables. Une réforme de structures s'impose si ceux qui les mettent en valeur ne veulent pas sombrer.

Edgard Pisani est soumis aux pressions contradictoires du monde agricole qui n'est uni qu'en apparence. Quoi de commun entre les petites exploitations du bocage, de la Bretagne, des montagnes et du Midi, et les grosses exploita-

Extrait de la publication

tions de la Beauce ? Celles-ci sont entre les mains de grands propriétaires céréaliers qui se soucient avant tout du niveau des cours et du montant de leurs subventions. Implantés autour de Paris, ils n'ont qu'un saut à faire pour plaider leur cause rue de Varenne, au ministère de l'Agriculture, où ils se croient chez eux. Le salut des petits exploitants — les plus modernistes le savent — passe par la formation, une meilleure organisation et un regroupement des exploitations.

Peu ou prou, ce clivage recoupe celui qui existe entre la FNSEA et le CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs). D'un côté les tenants des « prix », de l'autre ceux qui pensent d'abord « structures ». Edgard Pisani entend favoriser les seconds. Mais il doit aussi ménager les premiers. Cette contradiction est grosse de désillusions. La politique agricole décidée en 1962 favorisera certes la modernisation de l'agriculture française en même temps qu'elle fera de la France une puissance agricole fortement exportatrice. Mais elle est viciée dans ses fondements car elle encourage, à coups de subventions, les agriculteurs à produire toujours plus alors qu'il faudrait surtout les inciter à produire mieux.

La colère du monde paysan va de nouveau éclater dans l'Orne alors que les grandes vacances battent leur plein. Les jeunes agriculteurs du département n'ont pas digéré l'acquisition les années précédentes, par Jean Gabin, de plusieurs fermes de la région. À les croire, l'interprète de *Pépé le Moko* devenu *gentleman farmer* est l'un de ces « cumulards » qui accaparent la terre quand nombre de jeunes exploitants en manquent. Le 28 juillet à 4 h 30 du matin cinq cents protestataires se sont donné rendez-vous aux abords de la propriété de l'acteur, La Pichonnière, sur la commune de Bonnefoi près de Moulins-la-Marche. C'est

Extrait de la publication

une large demeure en pierres blanches qui domine à flanc de coteau les 160 hectares que Jean Moncorgé, pour l'état civil, a acquis par lots.

Un commando d'une douzaine d'agriculteurs franchit le portail, qui n'est pas fermé, après avoir sectionné les câbles téléphoniques. Réveillé par son régisseur, Jean Gabin est salué par des huées. On parlemente. « Je leur ai promis de vendre deux de mes fermes, raconte l'acteur aux journalistes accourus de Paris quelques heures plus tard. Je leur ai donné ma parole. Je ne me déballonnerai pas. Là-dessus ils m'ont expliqué que si le 1er janvier elles n'étaient ni louées ni vendues, ils reviendraient pour tout casser. » Lunettes teintées, casquette et veste de tweed, Gabin le dur, l'ancien de la France libre, essuie une larme : « Le pognon je m'en fous ; je suis né cul nul, je peux mourir pareil. Mais c'est pour les gosses que j'ai acheté ces terres : si jamais je suis défiguré par un accident, je serai bien content d'être aussi éleveur de chevaux et de bœufs. »

À d'autres moments Jean Gabin se reprend, façon *Le cave se rebiffe*, qui est sorti l'année précédente : « Après tout, moi je n'empêche personne de faire ce que je fais, travailler par 35 degrés sous les sunlights. » Puis il contre-attaque. Il se refuse, rapporte *France-Soir*, « à subventionner le comité agricole cantonal de Bazoches-sur-Hoëne. Il parle de retirer les fonds qu'il a déposés à la Caisse du Crédit Agricole de l'Orne et menace de renvoyer sa croix de guerre et sa médaille militaire ».

En pleine torpeur estivale, la France se passionne pour ce fait divers théâtral. Photos à l'appui, *Paris-Match* publie une enquête sur d'autres « cumulards » que leur notoriété menace — qui sait ? — d'un raid paysan : François Mauriac et son chai de Malagar en Gironde ; Jules Romains et ses

vignes d'Indre-et-Loire ; Bernard et Annabel Buffet qui possèdent « un château de 80 hectares en Provence »… *Match* comprend la grogne des agriculteurs mais compatit à l'inquiétude des « cumulards » : « Ceux qui ont choisi la terre pour finir leurs jours n'osent plus croire à leurs rêves. »

Les agriculteurs de l'Orne, eux, s'apprêtent à comparaître devant le tribunal correctionnel d'Alençon où Gabin les poursuit. Leurs dirigeants s'expliquent : « Il y a dans la région trente-huit exploitants agricoles qui se partagent 1 163 hectares et ont tous une profession autre que celle d'éleveur ou de cultivateur. Ils sont comédiens, industriels, dentistes, avocats, etc. Ils paient la terre n'importe quel prix : 1 million pour un hectare, qui ne devrait pas valoir plus de 300 000 anciens francs*. Ce que nous voulons, c'est qu'ils louent leurs herbages aux jeunes exploitants agricoles afin de leur permettre de gagner leur vie. »

En vue du procès, qui s'ouvre deux ans plus tard, Jean Gabin s'est assuré les services de Me René Floriot, le fameux pénaliste. Coup de théâtre en pleine audience, l'acteur, qui sait ménager ses effets, annonce qu'il se désiste : « Dans les circonstances actuelles, étant donné les difficultés et même la tension qui existent entre les syndicats agricoles et le gouvernement, je ne voudrais en aucun cas que mon nom — et croyez-moi, il pèse lourd sur mes épaules — vienne gêner les pourparlers en cours. Alors, ce n'est pas Jean Gabin mais Moncorgé qui retire purement et simplement sa plainte. » Le ministère public ne renonce pas pour autant. Quelques mois après, la cour d'appel confirmera le

* En 1962, la monnaie française est le franc, parfois appelé « nouveau franc » (NF). Ce nouveau franc vaut 100 « anciens francs » (AF), il est entré en vigueur dans la vie de tous les jours le 1er janvier 1960. 1 franc de 1962 vaut 1,17 euro.

jugement de première instance condamnant douze agriculteurs à des peines allant de l'amende légère à de l'emprisonnement avec sursis.

Réfrigérateurs, téléviseurs et appareils photo

En faisant le choix du Marché commun, économique et agricole, la France de 1962 a aussi fait le choix de la compétition internationale. Les agriculteurs regimbent mais les Français, pour la plupart, applaudissent. Dans leur grande majorité ils voient dans l'Europe une aubaine, propre à satisfaire leur soif de produits de grande consommation. En mars, l'hebdomadaire *Elle* publie les photos de vingt-huit objets de la vie quotidienne « moins chers et plus beaux » grâce au « Marché commun ». Venue d'Italie : la Fiat 500, « quatre places, toit ouvrant », vendue 4 500 NF chez Simca. Fabriqué en Allemagne : un appareil photo 24 × 36 qu'on trouve à 129 NF à Prisunic. Importé de Belgique : un bureau en teck, 265 NF aux Galeries Lafayette.

Dans ses *Mémoires*, de Gaulle s'explique sur ce choix de la compétition internationale. Il y voit « le levier qui peut soulever le monde de nos entreprises, les contraindre à la productivité, les amener à s'assembler, les entraîner à la lutte au-dehors ». De fait, en 1962, la mondialisation des échanges pointe déjà le bout de son nez.

En janvier, à Washington, le président Kennedy a prononcé devant le Congrès un vibrant plaidoyer en faveur de la coopération entre les États-Unis et l'Europe ainsi que du libre-échange. Il propose la suppression totale des droits de douane sur tous les produits dont les transactions entre les Six, le Royaume-Uni et les États-Unis représentent 80 %

Extrait de la publication

Table

La plus glorieuse des « trente glorieuses » 7

1. La prospérité, enfin 11
2. Adieu à l'empire 51
3. Le président de tous les Français 110
4. La guerre est finie 150
5. Salut les copains ! 196
6. Les loisirs prospèrent, la terre rétrécit 237

Nostalgie 277

Sources 281

Extrait de la publication

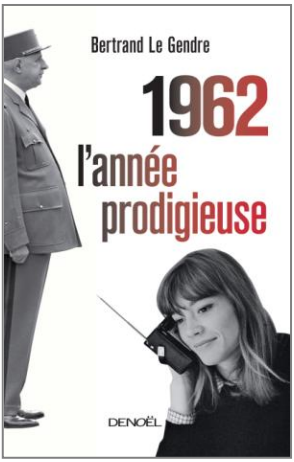

1962
l'année prodigieuse
Bertrand Le Gendre

Cette édition électronique du livre
1962 l'année prodigieuse de Bertrand Le Gendre
a été réalisée le 23 février 2012
par les Éditions Denoël.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782207111611 - Numéro d'édition : 183562).
Code Sodis : N49332 - ISBN : 9782207111635
Numéro d'édition : 232566.

Extrait de la publication